

AFPA : SUPPRESSION ANNONCEE DE 1.541 POSTES ET FERMETURE DE 38 CENTRES

Ce matin à la même heure, se tenaient le CCE et le Conseil d'Administration de l'AFPA afin que les 2 instances soient informées au même moment des annonces du contenu du « projet de réorganisation de l'AFPA ».

C'est donc le massacre simultané de 1.541 postes équivalent temps plein, de 454 postes « modifiés » et la fermeture de 38 centres qui ont été annoncés à la perspective 2020.

Se retranchant derrière la possibilité de 600 départs en retraite et la création hypothétique de 603 postes créés en CDI dans le cadre de ce nouveau « projet », la direction estime ce plan ambitieux et crédible faute d'alternative !

Des réunions de négociation avec les Organisations Syndicales et les instances sont d'ores et déjà programmées jusqu'au 6 mars 2019, date de remise d'avis pour le CCE.

Une nouvelle fois, FORCE OUVRIERE s'est opposée, aussi bien au CCE qu'au CA à toute suppression de poste et à toute fermeture de centre.

Pour FORCE OUVRIERE, le seul objectif de la Direction et de la Gouvernance est de réaliser 21% d'économie sur les charges de l'AFPA. Tout cela sur le dos des salariés et de leurs conditions de travail.

FORCE OUVRIERE en appelle aujourd'hui à l'Etat afin qu'il prenne les responsabilités qui sont les siennes pour que l'AFPA retrouve toutes ses capacités à former les demandeurs d'emplois, les salariés en reconversion pour leur intégration pérenne dans l'emploi.

FORCE OUVRIERE confirme son opposition à la récente loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Elle en demande l'abrogation et le rétablissement du Congé Individuel de Formation (CIF) supprimé dans le dernier projet du gouvernement.

La formation professionnelle est un droit.

Faire mourir l'AFPA c'est détruire la formation professionnelle au moment même où le gouvernement ne cesse de communiquer hypocritement sur l'importance de la formation professionnelle.

La Confédération exprimera ses positions dans toutes les discussions à venir en défense de l'AFPA et soutient toutes les initiatives de la Section Fédérale Nationale Force Ouvrière de la Formation Professionnelle des Adultes pour faire valoir les revendications des salariés en matière d'emploi, de postes et de conditions de travail.

Le plan annoncé aujourd'hui est inacceptable.

Paris, le 19 octobre 2018

Nathalie HOMAND, Secrétaire confédérale

Département de l'Economie et du Service public
nhomand@force-ouvriere.fr – 01 40 52 84 47